

SOMMAIRE

INTRA-MUROS	p. 2
PERSONNELS : INFOS ACTUALITES	p. 5
RELATIONS EXTERIEURES	p. 10
INFOS PRATIQUES	p. 14

LE JOURNAL DE PARIS I PANTHEON - SORBONNE

SCIENCES ECONOMIQUES-SCIENCES HUMAINES-SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

N° 10 Présidence de l'Université - EPICURE - 12 Place du Panthéon 75005 PARIS MAI / JUIN 1991

EDITORIAL

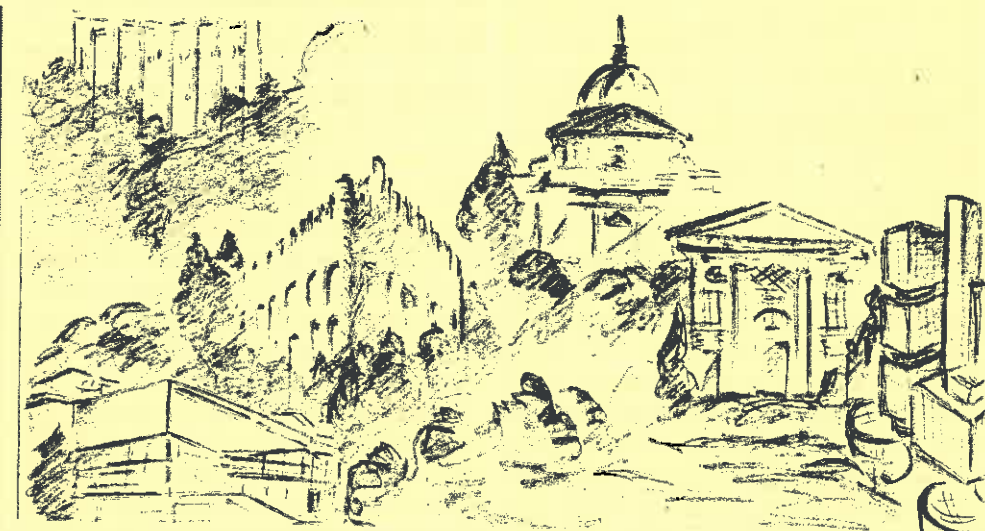
Les Etats-Unis d'Amérique sont bien souvent pris comme exemple dans de nombreux domaines, notamment celui de l'éducation.

Le voyage d'étude effectué à l'invitation de l'American Council on Education m'a permis de mieux apprécier un modèle performant confronté malgré tout à certains problèmes.

Je retiendrai tout d'abord un enseignement secondaire assez déficient, imposant aux établissements d'enseignement supérieur un effort considérable de mise à niveau des nouveaux étudiants.

Les établissements d'enseignement supérieur américains sont d'une grande diversité. Qu'ils soient publics ou privés, de premier cycle, de second cycle ou menant à la recherche, ces établissements connaissent tous un même problème qui est aussi celui de nos universités, à savoir: obtenir les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Cela amène en particulier les universités et collèges à imposer des frais de scolarité sans commune mesure avec ceux demandés à nos étudiants. Le système fédéral de bourses et de prêts est très développé. Cependant le coût élevé des études crée de graves difficultés aux diplômés qui, très souvent, débudent leur vie professionnelle avec de lourdes dettes et nombreux sont ceux qui ne peuvent rembourser les prêts. Les étudiants de troisième cycle bénéficient pour la plupart d'une aide conséquente de la part de l'état fédéral et du secteur privé.

La compétition entre les universités américaines est très forte et conduit parfois à des excès en particulier dans la politique de recrutement des enseignants chercheurs. Les salaires et avantages en nature varient considérablement suivant la discipline concernée, la réputation de la personne convoitée, voire le désir de recruter à tout prix au détriment d'une université concur-



Paris I rêve d'Issy...

rente. Il est à noter qu'un classement des établissements selon leur réputation est régulièrement effectué à l'échelon national. Ce classement produit un effet important sur les moyens que chaque établissement peut espérer obtenir par l'apport financier dû aux inscriptions par le soutien des entreprises ou par les subventions publiques si l'établissement en dépend.

Pour finir je mentionnerai la pénurie d'enseignants surtout dans les disciplines scientifiques et le problème crucial des minorités ethniques. Un débat a lieu en ce moment au niveau national pour savoir si la politique consistant à fixer des quotas minimaux d'accueil par minorité est réellement constitutionnelle et efficace.

Le président George Bush a défini comme une priorité absolue de sa politique un plan de redressement du système éducatif américain intitulé "America 2000".

Il apparait aussi aux Etats-Unis comme en France, que l'éducation est au centre de tous les efforts.

Georges HADDAD
Président de l'Université

BILLET

ISSY, MA VILLE
Par André SANTINI

J'aime passionnément ma Ville.

Elle fait partie de ces lieux qui me font, pour un temps, oublier l'indifférence des hommes.

J'ai pour l'Université de Paris I des faiblesses bien compréhensibles.

J'y ai enseigné le Droit des collectivités territoriales.

Ces deux entités font partie de mon existence. Je m'y sens bien.

Et pourtant...La Ville semble avoir pris un élan nouveau, fait un pas supplémentaire. Cette situation est l'aboutissement d'une politique incitative menée depuis une décennie. Il fallait alors opérer le virage de la désindustrialisation. Il fallait aussi profiter de cette mutation pour faire d'Issy une ville accueillante et ouverte

suite en page 2

AU SERVICE DES ETUDIANTS

■ INSCRIPTIONS 91/92 DES ETUDIANTS EN 1ERE ANNEE

Les candidats au bac avaient jusqu'au 16 juin pour faire connaître à notre administration leur demande d'inscription en 1ère année par le moyen du minitel (3615 UPI).

Les inscriptions proprement dites se

ISSY, MA VILLE

suite de la page 1

sur l'extérieur. Nous disposions d'atouts importants ; encore fallait-il les valoriser.

Au début des années 80, ce gros bourg aux portes de Paris avait surtout l'image d'une banlieue dépotoir, polluée par la présence d'industries chimiques et métallurgiques.

Aujourd'hui, elle attire les entreprises les plus prospères qui s'implantent dans de vastes espaces, au cœur d'immeubles "drapeaux", câblés, insonorisés, situés en bord de Seine à quelques minutes du centre de la capitale.

La vénérable Université de Paris I Panthéon-Sorbonne n'échappera pas à son destin.

Forte de sa diversité et de la richesse d'un passé que beaucoup lui envie, elle doit également s'ouvrir sur le monde et prendre l'attache d'un environnement en pleine évolution.

Secteur phare où rivalisent talent et imagination, la communication doit trouver sa place dans cette stratégie. Les louables efforts qu'elle fait à cet égard doivent perdurer.

Je suis un maire comblé. Il en faut peu pour que l'enseignant le soit aussi.

Il suffit que l'Université, à l'instar de la Ville, soit habitée d'un seul et même désir : celui de tendre la main pour progresser.

André SANTINI,

Maître de conférences de droit public à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

7/05/1991

dérouleront, pour la 2ème année consécutive, sur convocation à dates et heures précises permettant ainsi d'éviter les files d'attente des années antérieures. Leur inscription deviendra définitive une fois connus les résultats du bac.

Contact : Marie-Madeleine Cadiou, responsable de la DASU, Centre PMF.

■ L'INSERTION DES NOUVEAUX ETUDIANTS EN SEPTEMBRE

Soucieuse de faciliter l'insertion de ses nouveaux étudiants, l'Université de Paris I organisera la traditionnelle **SESSION D'ACCUEIL DE PRE-RENTREE A PARTIR DU 11 SEPTEMBRE 1991.**

Organisées par le SODIP, ces réunions d'information s'échelonnent à raison d'une séance par discipline jusqu'à la fin du mois de septembre.

Au cours de ces journées :

- le SODIP fera connaître ses activités au service des étudiants, les enseignants présenteront leur discipline en prodigant leurs conseils et les secrétariats d'UFR donneront leurs directives pour la réalisation de l'inscription pédagogique ; d'autres services participeront activement à cet accueil : Bibliothèque, service médical, service des sports, laboratoires de langues, etc.

Contact : Madeleine Burjade, responsable du SODIP, PMF, tel 40 77 18 36.

■ ECHOS DES UFR

UFR 06 :

L'Association des étudiants du DESS organisation et ressources humaines de l'UFR 06 (gestion) a organisé, le jeudi 30 mai à la Sorbonne, une conférence sur le thème : "Vers une entreprise ouverte aux dimensions personnelles de l'homme".

Contact : UFR de gestion, Centre Sorbonne.

UFR 11 :

Les étudiants du DESS de Communication Politique et sociale de l'UFR 11 (Science politique) ont organisé le vendredi 21 juin 1991 à 14h00 dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne un colloque sur le thème : "Vers une Communication Politique sans

publicité ?"

Contact : Sorbonne Communication, Catherine Chauvière, tel 47 21 46 86 (répondeur).

■ ACTIVITES SPORTIVES

Les étudiants de Paris I se sont distingués lors des championnats de France universitaires (FNSU) qui ont eu lieu à Tours le week-end du 08/06/91.

. Honneur aux filles, avec la médaille d'or de Chantal Caloc au 400m en 55"76, la 6ème place au saut en hauteur pour Gaëlle Cazalon avec 1,64m et la 7ème place au saut en longueur pour Nathalie Bongoua avec 5,55m.

. Les garçons ne démeritent pas avec la 3ème place d'Hubert Rochard au 110m haies en 14"33 et la 6ème place de Philippe De Carlos au 800m en 1'58"63. Nous souhaitons une bonne continuation à tous les étudiants qui doivent encore se présenter aux compétitions de la saison estivale.

Contact : Association sportive, PMF.

■ ETUDIANTS HANDICAPES A PARIS I

Les assises nationales sur l'intégration des handicapés auront lieu en novembre 1991 à la Sorbonne, organisées par le Secrétariat d'Etat aux handicapés.

L'association Objectif Université, a organisé le 4 juin une réunion, avec des représentants de services administratifs et socio-médicaux de Paris I, sur l'intégration des handicapés.

Quatre axes de travail ont été envisagés :

- * Le recensement anonyme des handicapés
- * La mise en place d'une cellule Handicapés
- * Les accès aux locaux
- * La mise en place de bornes d'information multi-handicapés

La division CEM de Paris I étudie les modifications nécessaires pour faciliter l'accessibilité des locaux.

Epicure, service de communication de Paris I, dans le cadre de la réflexion en cours sur le contrat quadriennal, étudie la mise en place d'instruments de télédiffusion des informations intégrant les préoccupations exprimées par Objectif Université. Le professeur Giudicelli représente Epicure au sein du groupe de travail qui se réunissait de nouveau le 24 juin à 9h30 au Centre René Cassin.

■ DEA : NOUVELLES HABILITATIONS 1991

Le ministère a retenu pour la rentrée 1991 les créations de DEA suivantes :

UFR 01 : DEA Droit fiscal (M. Castagnède), DEA Droit public comparé

des états européens (M. Moderne)

UFR 02 : DEA Mutations économiques dans les pays de l'Est (M. Andreff)

UFR 06 : DEA Finance de marché et gestion bancaire (M. Poncet)

UFR 07 : DEA Droit pénal et politique criminelle en Europe cohabilité avec Paris X et XI (Mme Delmas-Marty)

UFR 08 : DEA Géographie de l'environnement global cohabilité avec Paris IV (Mme Tabeaud)

UFR 11 : DEA Communication, technologies et pouvoir (M. Sfez), DEA Organisations et politiques publiques (M. Gaxie).

UFR 27 : DEA Théorie et ingénierie des bases de données, cohabilité avec Paris XI (Mme Rolland)

LA RECHERCHE, LES BIBLIOTHEQUES

■ PARIS A L'ETUDE

Le 29 mai, sous la présidence de Georges Haddad, de nombreux enseignants et chercheurs de Paris I ont contribué à concrétiser le projet de recherches pluridisciplinaires d'Epicure sur Paris (voir journal de Paris I n° 9 de mars-avril 91).

Le président a souligné les différents aspects d'une telle initiative du point de vue de la recherche et du point de vue de la communication interne et externe de Paris I. Il s'est félicité de cette coopération pluridisciplinaire qui permet de valoriser ainsi, auprès de nos partenaires extérieurs, l'image de notre université dans Paris.

Le professeur Jacques Ghestin, responsable scientifique du projet, a précisé l'objet de cette étude : bilan et prospective sur notre ville capitale, incluant ses spécificités comme ses interactions avec la région, la France, l'Europe...

A partir des propositions d'une trentaine de centres de recherche et des soixante collègues présents, il a été convenu de procéder à l'élaboration interdisciplinaire du contenu de l'étude dès septembre. Dans ce but, les collègues

intéressés adresseront, d'ici là, une courte note au service Epicure :

- 1) Précisant les thèmes de recherche ayant Paris pour objet d'application dans leurs travaux déjà réalisés ou dans ceux qui seraient susceptibles d'être développés.
- 2) Proposant les axes possibles se prêtant, de leur point de vue, à des travaux interdisciplinaires.

Rappelons que les quatre champs d'investigation proposés - vivre et travailler à Paris - Paris centre d'affaires - Paris centre d'art, de culture et de tourisme - Paris politique et administratif - offrent à notre université l'occasion d'une coopération interne de toutes ses UFR et de ses instituts.

Ce message ambitieux a été transmis aux différents invités qui nous avaient fait l'honneur et l'amitié de leur présence au cocktail de clôture des travaux du 29 mai. Parmi eux : Monsieur Jean Tiberi, au nom du Maire de Paris, Monsieur Robert Badinter, Président du Conseil constitutionnel, Madame Hélène Ahrweiler, Président du Centre Georges Pompidou, Monsieur Marc Javoy, Recteur Vice-Chancelier des universités de Paris...

La présentation, le lendemain 30 mai, par le Maire de Paris, du projet de Charte d'aménagement de la capitale pour les

■ LES EFFECTIFS ETUDIANTS EN 1990-1991

Plus de 38.000 inscrits à Paris I en 1990-1991, soit une hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente, principalement imputable à celle des seconds (+6,9%) et troisièmes cycles (+5,4%). Le 1er cycle accueillait 35,2% des effectifs, le 2ème cycle : 30,3%, le 3ème cycle 22,7% et les préparations aux concours 9,4%. Les étudiants étrangers représentaient 14,8% de l'effectif total (Europe : 21,13%, Amérique : 9%, Afrique : 53,9%, Asie : 15,74%, Autres : 0,2%).

Contact : Dominique Marchadier, responsable du service de la pédagogie et des enquêtes statistiques, SPES, centre Panthéon, tél : 46 34 97 09.

vingt ans à venir à été suivie le samedi 8 juin d'une journée de réflexion-consultation organisée par le Conseil de Paris auprès des "forces vives" de la capitale. Invitée à y participer, notre université de Paris I, a pu y annoncer solennellement ses projets. En présence de Monsieur Jacques Chirac, Maire de Paris, cette journée présidée par Monsieur Jean Tiberi faisait suite à l'esquisse prospective d'aménagement de la région parisienne préparée par Monsieur le Préfet de Région.

Contact : Michel Bousez, responsable du service Epicure, Centre Panthéon, tel 46 34 97 41.

■ 3EME CYCLE : UN PRIX POUR DES RECHERCHES SUR LA REGION

Le groupe de la Caisse des dépôts et consignations vient de créer un prix destiné aux étudiants :

. Le prix développement local, décerné à des étudiants de troisième cycle pour un travail de recherche favorisant le développement de leur région (une bourse de 20.000 F, sera attribué, dans chaque région).

Dépôt des dossiers avant le 15/10/91. Contact : tel 05 05 90 91 (n° vert de la caisse des dépôts et consignations).

**HISTOIRE ET REVOLUTION :
ETUDE A PARIS**

Le dimanche 2 juin 1991 en matinée, s'est tenue à la salle Louis Liard une réunion pour commémorer le centenaire de la création à la Sorbonne de la chaire d'Histoire de la Révolution française. Assuré depuis 1886 par Alphonse Aulard, cet enseignement avait été créé à l'initiative de la ville de Paris puis transformé en chaire en 1891. Sous le patronage de Madame le Recteur de l'Académie de Paris, cette réunion, présidée et introduite par Monsieur le président Georges Haddad, était organisée conjointement par l'Institut d'Histoire de la Révolution Française et la Société d'Etudes Robespierriennes, avec le soutien d'Epicure. Elle a réuni une importante audience de près de 150 personnes. Monsieur le Président de la République avait tenu par lettre à faire part de ses encouragements, les Ministres de l'Education Nationale et de la Culture, ainsi que la Mairie de Paris étaient représentés. Après les mois de bienvenue

du Président, le représentant de la ville de Paris a témoigné de l'intérêt soutenu à l'égard de cette institution, puis le directeur de l'Institut, le professeur Michel Vovelle, a présenté les activités actuelles de l'Institut d'Histoire de la Révolution, et ses dernières publications. Madame Claudine Wolikow, chercheur de l'Institut a présenté une conférence à la fois brillante et érudite sur l'histoire de la création de cette chaire. Après une

discussion animée, cette séance s'est terminée par une réunion amicale des participants.

Par son soutien à cette célébration, l'Université de Paris I a aussi salué le bilan des activités récentes de son Institut qui prépare également, pour 1992, un important colloque sur la République. Contact : D. Le Monnier, tel. 40 46 28 19, IHRF 17 rue de la Sorbonne 75005 Paris.



Photo par Gérald GARNIER

ECHOS DES CENTRES ET DES SERVICES

QUOI DE NEUF A SAINT CHARLES ?

L'amélioration sensible des prestations de nettoyage et la mise en service de deux ascenseurs depuis deux mois ont été bien accueillies. L'Université obtient en outre la création d'un emploi d'infirmière au

titre de 1991, qui contribuera là aussi à la normalisation des fonctions de ce centre pour tous les personnels et les étudiants qui y travaillent.

Au chapitre des travaux, notons la poursuite du programme de ravalement avec le changement de toutes les fenêtres défectueuses côté rue des Bergers ainsi

que les peintures du secrétariat de l'UFR d'arts plastiques et de cinq salles de cours, pendant l'été.

Les peintures extérieures sont prévues en 91-92 et une première tranche de réfection de la toiture est à l'étude.

Contact : Marc Vettraino, responsable de la Division CEM, centre Panthéon.

VIE DES INSTANCES

**COMPTE RENDU DU CA DU
9 AVRIL 1991**

1) Le Conseil d'administration du 9 avril 1991 a voté le budget qui s'élève à plus de 92MF.

Trois grandes priorités ont été retenues:

- L'augmentation sensible (+ 40%) du poste consacré à la propreté et au nettoyage des locaux (les contrats avec les

entreprises de nettoyage seront révisés, leur exécution soumise à un contrôle renforcé).

- Un prélèvement sur réserves (3,5MF) pour financer les travaux de rénovation, de création de salles, d'amélioration du cadre de vie et de sécurité intéressant tous les centres.

- Des moyens renforcés pour la formation continue des personnels IATOS accompagnant notamment le programme d'informatisation en cours.

2) Le Conseil d'administration a également adopté le budget des bibliothèques interuniversitaires.

3) Le Conseil d'administration a élu Agnès Bathiany, étudiante, en qualité de vice-présidente du conseil et le professeur Yves Chaput en qualité de président de la commission des statuts et règlements.

Contact : Tristan Chalon, Secrétaire général de l'Université, Centre Panthéon.

LES ENSEIGNANTS

NOMINATIONS

Daniel Diatkine admis au recrutement de professeur des universités dans la discipline de science économique est nommé à compter du 1^{er} janvier 1991 à l'université d'Evry.

Nous avons le plaisir de féliciter Elisabeth Monjal-Fortis et Corinne Jaffaux qui deviennent respectivement professeur de Droit privé et professeur de Gestion, à l'issue des concours d'agrégation dont les résultats ont été proclamés les 12 et 18 juin derniers.

Les Universités de Paris I et Paris II ont organisé une réception en l'honneur des nouveaux agrégés le jeudi 13 juin pour le droit privé et le 19 juin pour la gestion.

Monsieur André Rabilloud, professeur d'EPS est promu professeur agrégé d'EPS par arrêté du 14 mai 1991.

**CESSATION PROGRESSIVE
D'ACTIVITE**

Les personnels enseignants atteignant l'âge de 55 ans entre le 1^{er} janvier et le 3 décembre 1991, désirant prendre leur retraite à 60 ans peuvent bénéficier d'une cessation progressive d'activité, c'est-à-dire exercer leur activité à mi-temps tout en étant rémunérés à 80% de leur traitement.

Les enseignants doivent déposer leur demande au plus tard le 1^{er} juillet 1991 pour une date d'effet d'admission au 1^{er} septembre 1991 ou au plus tard le 1^{er} novembre 1991 pour une date d'effet d'admission au 1^{er} janvier 1992.

Contact : B. Delorme, service des personnels enseignants, tel 46 34 97 11.

**DEUX CONCOURS EXCEPTIONNELS DE RECRUTEMENT DE
MAGISTRATS EN SEPTEMBRE 1991**

Ces concours s'adressent à des professionnels confirmés (10 et 15 ans

d'ancienneté) dans les domaines économique, juridique, social ou administratif, âgés de plus de 34 ans et diplômés de l'enseignement supérieur.

Contact : Concours exceptionnels de recrutement des magistrats, BP 640 33004 Bordeaux cedex, tel 36 63 08 84.

L'IUFM DE PARIS

Il est créé dans l'académie de Paris, à compter du 1^{er} septembre 1991, un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) qui a son siège à Paris (Décret 91-537 du 07/06/91). L'IUFM de l'académie de Paris est notamment rattaché à l'Université de Paris I (7 autres Universités parisiennes bénéficient de cette même disposition).

Paris I est particulièrement impliquée dans nombre de ses composantes et par sa responsabilité depuis une dizaine d'années dans la formation ou la préparation des élèves instituteurs.

Le principe des instituts est la complémentarité entre formation disciplinaire, scientifique, et formation professionnelle. Les rôles sont assez clairement définis : à l'IUFM (1^{ère} année) la préparation au concours de Professeur des écoles, un enseignement commun à tous les candidats, la préparation à la nouvelle épreuve professionnelle des CAPES (notamment sous la forme de stages) ; aux UFR, qui en ont l'habitude, la formation disciplinaire aux concours du second degré. Aux collègues qui le craignent on doit dire que le contenu scientifique des préparations n'est nullement en question. Simplement, les étudiants sont vivement encouragés à s'inscrire à l'IUFM pour aborder les concours dans de meilleures conditions.

L'entrée à l'institut est ouverte aux titulaires d'une licence (ou équivalence pour le premier degré). La première année est consacrée à la préparation au concours. En seconde année les professeurs stagiaires reçoivent une formation complémentaire, disciplinaire

et professionnelle débouchant sur une certification et la titularisation. La participation universitaire à ce niveau est plus que souhaitée.

Concrètement : pas de bouleversement dans la vie quotidienne de l'université. Entreront en première année : les candidats au concours de Professeur des écoles (261 places pour 87 allocations attribuées à Paris), les candidats aux différents CAPES et CAPET externes qui en feront la demande (pas de limitation).

Pour le second degré, on regrette le nombre ridicule d'allocations à Paris. Aucune pour les disciplines enseignées dans notre université. On s'étonne du sort fait à cette académie qui dispose du plus fort potentiel de formateurs et de candidats et fournit une grande proportion de reçus.

Entreront en deuxième année les lauréats des concours 91, un parcours adapté étant prévu pour les agrégés.

Rien n'interdit aux étudiants de préparer simultanément une maîtrise ou l'agrégation. Les conventions prévues entre les universités et l'IUFM devront aborder ce point.

Contact : Jacques Manesse, Centre Sorbonne, 14 rue Cujas, Bureau 330, tel : 40 46 28 44 ou 43 29 44 73 et IUFM, Pr. Janitza, 10 rue Molitor - 75016 Paris.

RENOUVELLEMENT DES CSE :

Les commissions de spécialistes de Paris I sont en cours de renouvellement. Les élections se déroulent selon le calendrier suivant :

1^{er} tour : le 18 juin ; 2^{ème} tour : le 25 juin au Centre Panthéon, salle R1.

Contact : Service des personnels enseignants, Centre Panthéon.

DECES

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de notre collègue Henri Buquet, professeur émérite, survenu le jeudi 13 juin.

LE DOSSIER DU MOIS

ALLOCATAIRES DE RECHERCHES, MONITEURS, ATER, ...
QUELQUES PRECISIONS UTILES. APPELS DE CANDIDATURES

■ LES ATER

Par décret n°88-654 du 07 mai 1988, les établissements publics de l'enseignement supérieur peuvent faire appel à des Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), enseignants contractuels à durée déterminée qui remplacent les allocataires d'enseignement et de recherche.

Les candidatures sont examinées par la commission de spécialistes compétente.

■ CE TYPE DE RECRUTEMENT S'ADRESSE :

1) Aux fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A (fonction publique) inscrits en vue de la préparation d'un Doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches (H.D.R.) ou qui, étant déjà docteurs s'engagent à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

La durée de leur contrat est de trois ans maximum, renouvelable une fois pour une durée d'un an si leurs travaux de recherche le justifient.

2) Aux moniteurs (recrutés dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur), titulaires d'un doctorat, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Les moniteurs n'ayant pas achevé leur doctorat peuvent être autorisés à titre exceptionnel par le recteur à présenter leur candidature si leur directeur de thèse atteste que leur thèse peut être soutenue dans le délai d'un an. A l'expiration de ce délai, si l'intéressé ne justifie pas de l'obtention du doctorat, son contrat ne sera pas renouvelé.

3) Aux enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de

recherche d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étrangers jugés équivalents par la Commission des spécialistes compétente. La durée du contrat est au maximum de trois ans, renouvelable une fois pour une durée d'un an.

4) Aux allocataires d'enseignement et de recherche ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur. La durée du contrat est au maximum d'un an, renouvelable une fois pour une durée d'un an lorsque les travaux de recherche de l'intéressé le justifient et à la condition qu'il soit âgé de moins de trente trois ans au 1er octobre de l'année universitaire du renouvellement.

Peuvent être également recrutés en qualité d'ATER, sur un contrat d'un an renouvelable une fois pour la même durée :

1- Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat mais pour lesquels leur directeur de thèse atteste que leur thèse sera soutenue dans un délai d'un an. A l'expiration de ce délai, si l'intéressé ne peut justifier de l'obtention du doctorat, son contrat ne peut être renouvelé. Il est donc conseillé de proposer uniquement des étudiants en fin de thèse.

2- Les titulaires d'un doctorat ou d'une H.D.R. s'engageant à se présenter dans l'année de leur recrutement à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

■ FONCTIONS ET RÉMUNÉRATION DES ATER

Les ATER assurent leurs fonctions à temps plein ou à mi-temps. Le service à temps plein est de 128 heures de cours ou 192 heures de T.D annuellement (ou de

toute combinaison équivalente). Ils assurent les tâches liées à leur activité d'enseignement et participent au contrôle continu des connaissances et aux examens.

Ils reçoivent une rémunération mensuelle calculée sur la base de l'indice nouveau majoré 436 pour un plein temps et 301 pour un mi-temps.

Aucune charge d'enseignement complémentaire ne peut leur être confiée. Les années passées en qualité d'ATER permettent de réduire à un an le stage, lors du recrutement en qualité de maître de conférences.

Ces recrutements se font sur emplois vacants : emplois d'assistants vacants transformés en emplois d'ATER (pour appel de candidatures par le rectorat ou sur emplois de maîtres de conférences ou professeur provisoirement vacants, sur appel de candidature par l'Université et les UFR d'affectation de ces emplois.

■ LE 23 MAI 1991, LE B.O. A PUBLIÉ UN AVIS NATIONAL DE RECRUTEMENT

A l'issue de cet avis, 17 emplois, susceptibles d'être pourvus, sont proposés à Paris I dans les sections suivantes :

1ère section : 4 emplois
2ème section : 3 emplois
4ème section : 2 emplois
5ème section : 3 emplois
6ème section : 1 emploi
12ème section : 1 emploi
21ème section : 2 emplois
22ème section : 1 emploi

Les candidatures doivent être déposées au Rectorat de Paris (DEPUB Galerie Claude Bernard 4ème étage Bureau 322) pour le 9 juillet 91 au plus tard, 47, rue des Ecoles 75005 Paris.

Contact : Mlle Djerai, service du personnel enseignant, centre Panthéon, tel 46 34 97 47.

(Le dossier du mois, suite)

NB : Pour les disciplines ne figurant pas dans la liste ci-dessus, il se peut qu'il y ait des recrutements d'ATER sur emplois de maîtres de conférences ou professeurs temporairement vacants pour la rentrée d'octobre 1991. Prendre contact avec le responsable du service du personnel enseignant, Monsieur Kawecki.



■ MONITORAT D'INITIATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Créé par le décret n° 89-794 du 30 octobre 1989, le monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur prépare les bénéficiaires d'allocations de recherche ou les élèves en fin de scolarité à l'Ecole normale supérieure aux fonctions d'enseignant-chercheur.

Tout en préparant leur thèse, les moniteurs s'initient à l'enseignement supérieur : participation aux enseignements de premier cycle sous la responsabilité d'un tuteur à raison de 64 heures annuelles de travaux dirigés, stages collectifs et individuels, sous la responsabilité du Centre d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES voir notre rubrique), contacts avec le monde socio-économique.

Ils perçoivent, en plus de l'allocation de recherche, 2200 F par mois, soit 9200 F

brut par mois. Les années effectuées en qualité de moniteur seront prises en compte lors de la nomination éventuelle dans le corps de Maîtres de conférences.

La durée du contrat de monitorat est au maximum de 3 ans après l'obtention du DEA. Elle ne peut en aucun cas excéder la durée d'attribution de l'allocation de recherche sur laquelle elle repose.

Peuvent faire acte de candidature les étudiants qui, à la rentrée, prépareront une thèse de doctorat et seront allocataires d'une bourse M.R.T. ou équivalent.

Pour la prochaine rentrée, des moniteurs d'enseignement supérieur seront recrutés à l'Université de Paris I dans les disciplines suivantes :

- Droit (Privé, Public)
- Science Politique
- Sciences Economiques
- Gestion
- Sciences Humaines
- Mathématiques

Les dossiers de candidature sont à retirer au Service des personnels enseignants de l'Université de Paris I.

Date limite de dépôt des candidatures à l'Université : le 20 septembre 1991

Contact : Jean Kawecki, responsable du service des personnels enseignants, centre Panthéon, tel 46 34 97 11.

■ LE CIES DE PARIS

Le CIES Paris-Sorbonne regroupera, à la rentrée 1991, quelque 450 moniteurs appartenant à toutes les spécialités des Lettres et Arts, Sciences Humaines et Sciences Sociales. En leur permettant de sortir de leur domaine strict, il offre ainsi à ces jeunes chercheurs l'occasion de découvrir la diversité de la réalité universitaire. Il donne un élan à la politique de formation des enseignants du supérieur.

Les activités proposées par le CIES concernent l'organisation générale de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que la pratique de l'enseignement. Elles proposent une

initiation aux nouvelles technologies et s'accompagnent d'une réflexion sur la didactique, qui tient compte de l'expérience des moniteurs.

L'encadrement est confié à des personnalités éminentes des domaines abordés. Ces activités prennent des formes diverses - conférences, ateliers, groupe de travail - qui laissent une part importante à l'initiative des moniteurs. Le directeur s'appuie sur un conseil pédagogique dans lequel figure au titre de Paris I le Professeur Y. Chaput.

Contact : Pr. Michel Garcia et Anne Coulon, CIES, 6 rue Jean Calvin, 75005 Paris, tel 45 87 18 26.

■ ALLOCATAIRES DE RECHERCHE

Régies par le décret n° 85-402 du 3 avril 1985, les allocations de recherche sont attribuées généralement en juin, par le Ministère de la recherche et de la technologie après demande des responsables des DEA. Leurs bénéficiaires, choisis par ces derniers, sont des étudiants français titulaires du DEA (ou en cours de) désireux de préparer une thèse et ayant moins de 25 ans.

La durée prévue est de deux ans, éventuellement prolongée d'un an. Le montant mensuel est de 7000F brut (5900F net), le rectorat en assure la gestion.

En 1990-91, 160 allocataires de recherche étaient en fonction à Paris I, dont 80 recrutés à la rentrée 1990. C'est parmi eux que 80 % des moniteurs d'initiation à l'enseignement supérieur sont choisis, les autres, en provenance de l'ENS, étant les allocataires moniteurs normaliens. Contact : les responsables des DEA de Paris I et Marie Madeleine Grimault, responsable du service de la recherche et des publications, Centre Panthéon, tel 46 34 97 08.

■ ALLOCATAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Relevant du système transitoire créé après la mise en extinction du corps des assistants, cette catégorie est désormais remplacée par le recrutement d'ATER depuis 1988 (voir page précédente).

LES IATOS

■ ITA : PROMOTIONS 1991

Changement de grade : après la tenue des CAP compétentes, l'Université de Paris I a obtenu 14 promotions par avancement de grade au titre de 1991 qui s'ajoutent aux cinq changements de corps déjà publiés.

Les collègues promu(e)s au 1/1/1991 sont les suivant(e)s :

Ingénieur de recherche de 1ère classe : Robin Jeanne et Beer-Gabel Josette (IR de 2e cl)

Ingénieur d'études de 1ère classe : Geoffroy Marie et Jannot Michèle (IE de 2e cl)

Technicien de recherche de 2ème classe : Bonnet Robert (TR de 3e cl)

Secrétaire d'administration de recherche de 2ème classe : Bigot Nicole et Filjak Josette (SAR de 3e cl)

Adjoint technique de 1ère classe : Deneuve Martine (ADT de 2e cl)

Adjoint administratif de 1ère classe : Le Meur Annie (ADA de 2e cl)

Agent technique de 1er niveau : Covindassamy Venou (AGT 2e N)

Agent d'administration de recherche de 1er niveau : Lecurieux-Belfond Jocelyne et Sicard Geneviève (AGA 2e N)

Aide technique de 1er niveau : Fontenit Madeleine (AT 2eN)

Agent de bureau de 1er niveau : Angelat Hélène (AB 2e N)

Contact : Service des personnels IATOS.

■ RETRAITE

Un hommage amical a été rendu à notre collègue Roland Legros, agent des services techniques, à la Salle d'études économiques et statistiques (SEES) du Centre Panthéon le 5 juin dernier. Entouré de ses proches collègues, et de plusieurs générations de responsables de cette salle de recherche, il a pu vérifier avec ses nombreux invités, une nouvelle fois avant son départ en retraite, l'intérêt constant des usagers pour cet espace de travail et de recherche.

Il s'apprête à initier son successeur, Pierre Moyon, et veillera en juillet au bon déroulement des travaux prévus de rénovation de la salle. De gauche à droite sur notre photo.: M. le doyen A. Barrère, R. Legros, J. Wolf et Ch. de Boissieu

■ CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE

Les personnels IATOS atteignant l'âge de 55 ans entre le 1er janvier et le 3 décembre 1991, désirant prendre leur retraite à 60 ans peuvent bénéficier d'une cessation progressive d'activité, c'est-à-dire exercer leur activité à mi-temps tout en étant rémunérés à 80% de leur traitement.

Les IATOS doivent déposer leur demande deux mois au moins avant la date d'effet et au plus tard le 1er novembre 1991.

Contact : Mme J. Abgueuen, service des personnels IATOS, tel : 46 34 97 17.

■ CONCOURS ITA A PARIS I

Le MEN a chargé Paris I d'organiser 7 concours externes et internes pour le recrutement de personnels ITA.

Pour ce qui concerne les concours externes, notre Université a organisé 2 concours :

- Technicien en hygiène et sécurité (12 candidats dont 5 de Paris I),
- Adjoint technique en électricité (23 candidats dont 1 de Paris I)

Les épreuves écrites et orales sont en cours.

Le MEN ayant demandé que soit suspendue l'organisation des concours internes pendant 1 mois, seuls les concours internes en hygiène et sécurité ont pu être organisés avant les vacances d'été :

- Technicien en hygiène et sécurité (18 candidats dont 3 de Paris I)
- Assistant ingénieur en hygiène et sécurité (4 candidats dont 1 de Paris I)

Les épreuves de ces 2 concours auront lieu dans la 1ère semaine de juillet. Les résultats devront parvenir au MEN au plus tard le 14 juillet. Les autres concours internes, qui se dérouleront en septembre et octobre sont les suivants :

- Adjoint technique en électricité
- Adjoint technique en chauffage
- Adjoint technique surveillance et sécurité.

Contact : Monique Ramirez, service des personnels IATOS.

■ FORMATION A L'INFORMATIQUE

Prévue de longue date, la 3ème session de formation à l'informatique organisée par Paris I est en cours de réalisation.

Elle concerne 35 agents qui auront d'ici à la fin du mois de juin, suivi une formation aux traitements de texte et base de données tant sur PC que sur MAC.



■ PLAN DE FORMATION PERMANENTE

Le 21 mai dernier, le Secrétaire général a réuni les chefs de services et responsables administratifs d'UFR, Instituts et diverses composantes de l'Université pour un échange de vues sur un projet de formation continue des personnels IATOS pour 1991/92.

Les formations suivantes ont été proposées et discutées :

- poursuite d'une initiation systématique de tous les agents à l'informatique administrative,
- perfectionnement en informatique en liaison avec le SAFA,
- préparation aux concours,
- formation-information concernant les statuts, carrières, la retraite, la documentation administrative, etc.

Le SAFA souhaite désormais élaborer son programme de formation, sur la base des demandes formulées par les universités.

Pour ce faire, l'Université de Paris I a exprimé ses besoins en : formation à l'encadrement pour les personnels de catégorie A, formation générale à l'administration, formation à la rédaction administrative, préparation aux concours, formation sur la gestion comptable et financière des établissements d'enseignement supérieur, apprentissage

de l'anglais, sensibilisation au rôle d'accueil des personnels en contact avec le public.

Contact : Michèle Jannot, responsable du service des personnels IATOS.

■ RENOVATION DE LA GRILLE POUR LES AGENTS DE SERVICE

L'application des accords de la Fonction publique aux ASSE se traduit par une première intégration de 24 agents de Paris I en catégorie C (échelle 2 de rémunération). Les premiers bénéficiaires de cette révision indiciaire au 1er août 1990 (de 3 à 400F par mois) sont les suivants : Elda André, Jeanne Bitton, Marcel Brassart, Monique Collet, Christian Lacharpagne, Gilles Lejeune, Roland Legros, Jean-Claude Legros, Jean Lloveras-Bartomeu, Eugène Nivorre, Gilberte Réveret, Louis Yver. Ils intègrent le nouveau corps d'agents des services techniques. Les noms des autres bénéficiaires au 1er août 1991, seront communiqués prochainement. Le plan se poursuit pour tous les autres à compter du 1er août 1992 et jusqu'en 1996 (voir journal sept.- oct. 1990).

Contact : Lucienne Colas, service des personnels IATOS.

Pour assurer une formation plus étendue sur du matériel MAC l'université s'est dotée de plusieurs nouveaux micros. Cependant la réception tardive de ce type de matériel n'a pas permis une forte participation à la formation des services équipés de MAC (les UFR notamment).

La formation à l'informatique des personnels reprendra au mois d'octobre prochain.

Contact : Monique Ramirez, service des personnels IATOS.

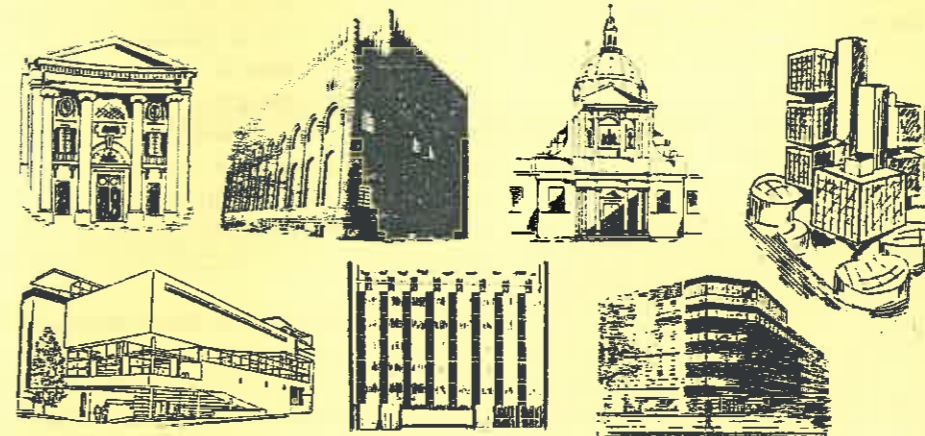
■ PROMOTIONS ASU

- Monique Ramirez a été reçue au concours externe de SASU, Nicole Trouvé a été reçue au concours interne de SASU, Michèle Maurel et Ginette Nauche sont promues SASU par liste d'aptitude, Jean Obligis a été reçu au concours interne de Maître ouvrier.

■ MOUVEMENT INTERNE

La CCP s'est réunie le 17 juin pour un premier examen des propositions d'affectation des personnels à la rentrée de septembre. Une nouvelle réunion se tiendra début juillet après réception des vœux complémentaires de certains collègues et d'informations en provenance d'autres académies.

Contact : Michèle Jannot, responsable du service des personnels IATOS.



CONNAISSEZ-VOUS LES 9 AUTRES CENTRES DE PARIS I ?

PERSONNELS DU CNRS

■ ELECTIONS AU COMITE NATIONAL

Les personnels chercheurs et IATOS inscrits sur les listes électorales sont appelés à voter pour constituer les 40

sections du Comité national. Les élections se déroulent par correspondance jusqu'au 3 juillet 1991 (date limite de réception des votes).

Rappelons que le Comité national examine l'activité de 1300 unités de

recherche propres ou associées où travaillent près de 50.000 personnes. Parmi elles 26.000 sont salariées du CNRS dont 11.000 chercheurs.

Contact : CNRS, 23 rue du Maroc - 75019 Paris, tel : 40 38 74 90.

UNIVERSITES - ENTREPRISES - EMPLOI

BILAN DU FORUM EMPLOYEURS ETUDIANTS DE PARIS I (par Olivier MILCAMPS, Président de l'association Panthéon Sorbonne Promotion)

Pour la deuxième année consécutive s'est tenu les 9 et 10 avril 1991, au centre Panthéon, le Forum Employeurs Etudiants de l'Université Paris I. Cette manifestation est la concrétisation de notre désir de contribuer au rapprochement Entreprises-Universités.

DEUX BONNES RAISONS D'ORGANISER UN FORUM À PARIS I

Deux raisons nous avaient déjà encouragés à organiser le premier forum en avril 1990.

La première est que nous avons ressenti une très forte demande de la part des étudiants désireux de rencontrer, dans l'enceinte de l'Université, des représentants du monde professionnel. La seconde est l'intérêt croissant que portent les entreprises à nos formations.

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Dès sa création en décembre 1989, les fondateurs de l'association organisatrice "Panthéon Sorbonne Promotion" lui ont insufflé un esprit pluridisciplinaire.

En effet, il ne s'agit pas d'une association d'étudiants de telle ou telle formation particulière, mais de toutes les formations dispensées à Paris I. Curieusement, de par son esprit, cette association - qui compte aujourd'hui 37 membres - est unique à Paris I.

Aussi, cette année, cinq associations "corporatistes" se sont jointes à l'organisation du Forum.

LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES ENTREPRISES

L'association ne disposant pas de local et donc pas de téléphone - les premiers contacts avec les entreprises ont été établis par courrier.

Un dossier informant les entreprises de la tenue d'un Forum a été envoyé à 300 grandes entreprises fin octobre.

Trois lettres de relance ont suivi l'envoi du dossier.

Il nous paraît évident que si nous avions disposé d'un téléphone, pour relancer les entreprises de vive voix, le taux de réponse (positive ou négative) aurait été très supérieur à celui obtenu (20%).

Nous avons ainsi convaincu de participer au Forum vingt entreprises (BHV, Banques Populaires, BNP, Conseils Associés, Crédit Lyonnais, France Télécom, La Poste, Montagne Payer & Associés, SNCF, AUCHAN, Coopers & Lybrand, EDF-GDF, Euro-VL, Price Waterhouse, Osis, Sanofi, Scor'Conseils, Société Générale ; Décathlon n'a pu être représentée ;) deux ministères (ceux de la Fonction Publique et de la Défense), un cabinet de recrutement (par le service Egor Campus), deux ordres professionnels (la Chambre Régionale des Notaires et l'Ordre des Experts Comptables) et une association (Jobstage).

LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Il nous semble que les enseignants sont concernés par le devenir de leurs étudiants. Aussi, les recruteurs des entreprises apprécient particulièrement, à l'occasion d'un Forum, les contacts avec le corps enseignant.

C'est pourquoi nous avons fait paraître une information relative au Forum dans chaque numéro du Journal de Paris I depuis la rentrée 1990. Nous y informions les enseignants de la tenue du Forum, les avons invité à nous soutenir comme ils l'entendaient, et enfin les avons conviés aux repas et cocktail pendant le Forum. Grande a été notre surprise en constatant qu'aucun enseignant n'a réagi à notre appel...

Aussi, plus d'un mois avant la tenue du Forum, nous avons adressé par courrier, à plus de 230 enseignants, une invitation aux repas et cocktail prévus pour les responsables du recrutement des entreprises.

Une trentaine nous ont répondu (dont cinq négativement) et les trois quarts d'entre eux ne se sont pas présentés...

LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES ÉTUDIANTS

Face à l'insuffisance des moyens de communication internes à l'Université, nous avons informé les étudiants de la tenue du Forum par des annonces en amphithéâtres, renforcées par une grande campagne de 500 affiches.

Enfin, nous avons distribué avant et pendant le Forum, à 5000 exemplaires, un document de 36 pages dans lequel figure notamment une présentation de chacune des entreprises.

LES CONFÉRENCES PRÉPARATOIRES

Le Forum, tel qu'il est perçu dans l'esprit des initiateurs, ne doit pas constituer un événement médiatique, mais doit s'inscrire dans un travail de fond pour aider les étudiants dans leur insertion professionnelle.

C'est pourquoi, avant le Forum, nous avons organisé avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de Paris I, deux conférences préparatoires.

Pour la première fois à l'Université, de telles conférences étaient organisées pour tous les étudiants, quelle que soit leur formation (cf le Journal de Paris I n° 8 et 9).

LA PRÉSENTATION DES 3ÈMES CYCLES

Pour pallier le manque d'informations sur les conditions d'accès aux 3èmes cycles de Paris I, nous avons organisé, durant le premier après-midi du Forum dans un amphithéâtre, avec l'aide du Bureau d'aide à l'Insertion Professionnelle, une présentation des 3èmes cycles destinée aux étudiants de maîtrise.

L'originalité de la formule retenue consistait en ce que les étudiants de maîtrise s'adressaient directement à des étudiants de 3ème cycle.

L'EXPOSITION DES ÉTUDIANTS EN ARTS PLASTIQUES

Soucieux de la participation de toutes les formations de Paris I à cette manifestation, nous avons proposé aux étudiants en Arts Plastiques - par 300 affiches - d'exposer leurs travaux pendant le Forum.

Sept étudiants ont répondu positivement et ont ainsi présenté leurs travaux de peinture, collage et photographie.

Une étudiante a vendu, pour la première fois, une de ses œuvres à un représentant d'entreprise.

RÉSULTATS

Nous estimons au regard du nombre de dossiers distribués - 5000 disponibles, écoulés avant la clôture du Forum - à environ 5000 le nombre de visiteurs au Forum.

Quant aux représentants des entreprises, ils jugèrent le Forum très profitable pour le service de recrutement.

Certains étudiants nous ont rapporté avoir trouvé un stage ou avoir été convoqués à un entretien suite à un contact établi lors du Forum.

Nous ne pourrions malheureusement quantifier ce résultat.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir écrire que les représentants des entreprises ont été très sensibles au cadre du Forum et à la qualité de l'accueil que

nous leur avons réservé. Certains ont déjà réservé un stand pour le prochain Forum...

Les objectifs que nous nous étions fixés ont majoritairement été atteints.

Deux priorités : les conférences préparatoires...

Mais pour être plus proche des préoccupations de chacun, il nous faudra prioritairement développer les conférences préparatoires au Forum.

Deux ont été organisées cette année, quatre minimum devront se tenir l'année prochaine pour permettre aux étudiants de profiter au maximum du forum.

Nous souhaitons également réussir à inviter davantage de PME-PMI.

...et la présentation des 3èmes cycles

Aussi, face au succès remporté par la présentation des 3èmes cycles, l'organisation mise en place l'année précédente et conservée cette année n'est plus envisageable pour l'année prochaine ; la présentation devrait se tenir sur une journée entière, chaque formation disposant d'une dizaine de minutes pour se présenter et d'une demi heure au moins pour répondre aux questions des étudiants de maîtrise.

ET L'AVENIR ?

Enfin, l'équipe, qui s'est déjà remis au travail pour l'organisation du troisième Forum, réfléchit, avec les personnes

concernées de certaines entreprises, à la conception d'une formule nouvelle qui pourrait remplacer le Forum.

Les initiateurs des deux premiers forums de l'Université Paris I ne participeront plus à l'organisation des prochains.

Sûrs que nos successeurs sauront conserver et développer l'esprit que nous avons créé, nous leur souhaitons bonne chance et bon travail !

Contact : Panthéon Sorbonne Promotion, 12 place du Panthéon 75005 Paris.

LES DECENNIES DES PME

Le 18 juin 1991 au CNIT PARIS LA DEFENSE s'est tenu un colloque organisé par le Crédit d'équipement des PME et animé par Jean-Marie Cavada.

Programme : 99,8 % des entreprises françaises emploient moins de 500 salariés.

Quelles ont été les évolutions de ces petites et moyennes entreprises depuis dix ans ? Quelles sont leurs priorités pour demain ?

Le colloque organisé par le Crédit d'équipement des PME a permis de répondre à ces questions, à partir d'une enquête exclusive menée avec le concours de la SOFRES et des témoignages de chefs d'entreprise et d'experts du monde économique.

Contact : CEPME, Sandrine AMAR, tel 42 98 81 37.

RELATIONS INTERNATIONALES

DOCTEUR HONORIS CAUSA

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le mardi 4 juin 1991, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, le Président Georges Haddad, en présence de Madame Michèle Gendreau-Massaloux, Recteur de l'Académie de Paris, a remis les insignes de docteur honoris causa à Monsieur le professeur Hans Smit, Directeur de l'Ecole Parker à Columbia University et à Monsieur le professeur Dr. hab. Andrzej Stelmachowski, Maréchal du sénat de la République de Pologne (à droite).



■ Notre collègue **Claude Vienney**, maître de conférences d'économie a reçu le grade de docteur "honoris causa" de l'Université de Sherbrooke (Canada) lors d'une cérémonie prévue le 8 juin 1991.

■ LE PROFESSEUR ANTAKI A PARIS I

M. Nabil Antaki, docteur d'Etat de l'Université de Paris I, professeur titulaire à l'Université de Laval (Québec), spécialiste de l'arbitrage international du droit commercial, a enseigné à Paris I en DEA de droit des affaires et de l'économie (Pr Ch. Gavalda) et en DEA de droit communautaire (Pr J. Vergès) au cours du 1er trimestre 1991. Sujets traités : l'accord de libre échange Canada - USA - Mexique - Comparaison avec la CEE.

M. Nabil Antaki est à l'origine de nombreux échanges et colloques avec le Canada. Les échanges avec les universités d'Amérique du Nord sont précieux et très positifs. Rappelons aussi les nombreuses missions d'Alain Farnsworth et Hans Smit, professeurs de droit commercial international et européen à l'Université de Columbia (New York).

VIE PUBLIQUE DES COLLEGUES

■ NOMINATIONS

Le professeur **Michel Sollogoub**, est nommé membre du jury du concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration de 1991.

Patricia Kinder-Gest, maître de conférences est nommée Expert près la Cour de Cassation.

Le professeur **Philippe Braud** est désigné membre du jury de diplôme de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (sous-jury Relations internationales).

Jacques Guyard, maître de conférences d'histoire a été nommé Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

Les professeurs, **Madame Denise Flouzat** et **Monsieur Jean Gicquel** sont nommés membres du jury du concours d'admission dans le corps du contrôle

■ ERASMUS

Le guide Erasmus année 1992-93 a été transmis en plusieurs exemplaires le 18 juin 91 à toutes les UFR.

Y est inclus le formulaire destiné à la constitution de programmes inter-universitaires de coopération (PIC) qui débiteront du 1er juillet 92 au 30 septembre 1993.

La date limite pour le dépôt des candidatures à Bruxelles a été fixée au 31 octobre 1991 (le cachet de la poste faisant foi). Les dossiers devront donc être déposés, au plus tard, le lundi 28 octobre au Bureau Erasmus de Paris I.

Contact : Dominique Mons, Bureau Erasmus de Paris I, 4ème étage, Centre Panthéon, tel 46 34 97 01.

■ DES INTERNATIONALISTES D'EUROPE A PARIS I

Le 25 mai dernier notre université a accueilli au centre Malher la quatrième session plénière du Standing Group on International Relations de l'European Consortium for Political Research (ECPR). Ce Standing Group, créé en 1989, réunit une trentaine d'interna-

général des armées en 1992.

Le professeur **Xavier Greffe** est nommé responsable de la délégation interministérielle pour le développement de l'apprentissage et des autres formations en alternance.

Le professeur **Jean-Denis Bredin** est nommé membre de la Commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture.

■ PUBLICATIONS

Sarah Kofman et **J. Yves Masson**, : "Don Juan ou le refus de la dette", Galilée, collection, "Débats".

Christian Gavalda et **J. Stoufflet**, : "Droit et crédit", Litec, 1990.

Jean Chatelus, : "Peindre à Paris au XVIIIè siècle", éd. Jacqueline Chambon,

tionalistes provenant de vingt pays d'Europe (de la Finlande à la Turquie et de l'Irlande à l'URSS) et se consacre à la réalisation d'objectifs ambitieux de coopération scientifique entre les politistes européens spécialisés en relations internationales. Il édite un bulletin (International Studies in Europe) et prépare actuellement la première conférence pan-européenne d'études internationales qui se déroulera à l'Université d'Heidelberg du 16 au 20 septembre 1992.

Rappelons que Paris I est membre du Consortium européen de recherche politique et que tous les politistes de notre université, qu'ils soient "internistes" ou internationalistes, peuvent participer aux ateliers qui sont organisés, chaque année depuis maintenant 19 ans, par cet organisme unique en son genre. Les prochaines Joint Sessions of Workshops auront lieu à l'Université de Limerick (Irlande) du 30 mars au 4 avril 1992.

Contact : Michel Girard, UFR de Science politique, Centre Sorbonne, tel 40 46 28 06.

1991.

Claude Durand-Prinborgne (sous la direction de), : "Le système éducatif", Cahiers Français, n°249, janvier-février 1991.

Michel Lesage, : "La crise du pouvoir et les libertés en URSS", Problèmes politiques et sociaux n° 653 (série URSS n°106), mars 1991.

Actes du colloque "Lacanosophie" avec la participation notamment de E. Balibar, P. Macherey, J. Derrida...Bibliothèque du collège international de philosophie : "Lacan avec les philosophes", Albin Michel, avril 1991.

Michel Offerlé (sous la direction de), : "La construction du syndicalisme" Genève n°3, mars 1991.

J. Beer-Gabel et **Régis Chemain**, : "La décompilation des logiciels : l'industrie

européenne face au droit d'auteur", la lettre du CERDI (UFR 07), 1991.

Dominique Noguez, : "La colonisation douce", Le Rocha, "Tombeau pour la littérature", La différence, 1991.

Jean-Philippe Genet, : "Le monde au moyen-âge", Hachette-Classique, "Carré Histoire", 1991.

Claude Durand-Prinborgne, **Thierry Granier** et **Alli**, : Revue "Savoir éducation, formation", Sirey, 1991.

Antoine de Baecque, : "Histoire d'une revue, les cahiers du cinéma. Tome 1 : A l'assaut du cinéma 1951-1959", Cahiers du cinéma, 1991.

Bernard Guenée, : "Histoire et culture historique dans l'occident médiéval", Aubier, 2ème édition 1991.

Azzedine Guellous, **Dominique Chevallier**, **André Miquel**, : "Les arabes, l'Islam et l'Europe", Flammarion 1991.

Antoine de Baecque (sous la direction de), : "Une histoire de la démocratie en Europe", Le Monde, Edition 1991.

■ DANS LA PRESSE

Robert Fossier, : "Péril en la Sorbonne", Le Monde 04/04/91.

Erik Orsenna, : "L'état et le temps", L'express 4/04/91.

Philippe Braud, : "La biographie politique invente ses héros", Libération 9/04/91

Jacques Freyssinet (interview de), : "Le modèle allemand, la formation alternée outre-Rhin", L'express du 04 au 10/04/91.

Dominique Noguez, : "La pensée en bois", Libération 11/04/91.

Christian De Boissieu, : "Surcapacité et transition bancaire", Le Figaro 12/04/91.

André Comte-Sponville, : "L'écriture est nécessaire", Le Figaro, 15/04/91.

Yves Michaud, : "Ernst Gonbritch", la Sept à 23 heures le 15/04/91.

Christian De Boissieu, : "La monnaie-pouvoir", Le Monde 16/04/91.

Maurice Duverger, : "L'héritage européen", Le Monde 26/04/91.

Léo Hamon, : "Des idées qui ont la vie dure", Le Monde 26/04/91.

Antoine Prost, : "Pourquoi les lycées ont craqué", Le Monde de l'Education avril 91.

Hélène Ahrweiler (interview de), : "Les coups de cœur de", Figaroscope du 24 au 30 avril 91.

Dominique Noguez (à propos de), : HELP ! A. Rinaldi, l'Express 9/05/91.

Michel Serres (à propos de), : "Le charme de la Philo" "Un agrégé en liberté" "Tous les chemins ramènent à Agen", L'express 9/05/91.

Christian De Boissieu et **Michel Aglietta**, : "Une ancre monétaire pour l'Est", Le Monde 14/05/91.

Michèle Alliot-Marie (interview de), : "La France, l'Islam et la Laïcité", France Pays Arabes n°172, 1991.

Michel Serres, : "Régis Debray inventeur de la médiologie Hermes-Christ", Le Nouvel Observateur, 23-29 mai 1991.

Olivier Duhamel, : "Le deuxième Premier Ministre", L'Express, 23-29 mai 1991.

L'UFR de philosophie en 10 chiffres : le Figaro économie du 27/05/91.

Jean Chatelus (à propos de), : "Tableaux parisiens", Libération 30/05/91.

Pierre Bauchet, : "Propos ferme et ferme propos", La Croix L'Evènement 31/05/91.

Marcel Merle, : "Faut-il juger Saddam Hussein ?", La Croix L'Evènement 01/06/91.

Maurice Duverger, : "De la Communauté à la Confédération", le Monde, 07/06/91.

Catherine Labrusse, : (à propos de) "Mères porteuses, le coup d'arrêt", Le Point 10/06/91.

René Passet (à propos de), : "A la merci des hommes", Le Monde, 12/06/91.

Jean-Denis Bredin (interview de), : "Pour un vrai pouvoir judiciaire", L'Express 13-19 juin 91.

François Hubault (à propos de), : "Les écoles du boulot", L'Express 13-19 juin 91.

■ COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES

■ Le colloque "Sciences et Droit" a eu lieu du 25 au 28 juin 91.

Contact : Sophie Mabillon, Ministère de la Recherche et de la Technologie, 1 rue Descartes, tel : 46 34 32 59.

■ Les XIe journées d'Economie sociale auront lieu à Paris, au Ministère de la Recherche et de la Technologie, les 26 et 27 septembre 1991.

Les séances plénières porteront sur Le financement de l'économie sociale (financement des retraites, de l'hôpital et

de la dépendance, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle).

Elles seront suivies de travaux en ateliers. Contact : LES-PARIS 1, 90 rue de Tolbiac 75634 Paris cedex 13, Edith Archambault, tel 45 83 64 44.

■ La Fondation pour la recherche sociale, que préside notre collègue le doyen **Alain Barrère**, organise un colloque européen les 24 et 25 octobre 1991 sur le thème : Les failles de la protection sociale en Europe.

Il se tiendra au Ministère de la Recherche et de la Technologie avec la participation de nombreux experts européens.

Contact : FORS, 14 rue Saint-Benoît - 75006, tel 42 96 66 15, Fax 42 61 12 68.

■ **François-Xavier Aubry** et **René Dubail** ont organisé, au Palais du Luxembourg, le vendredi 21/06/91, un échange de vues sur le thème : "Comment décentraliser l'Etat de Droit?"

La place des juristes dans la République".

Contact : F-X. Aubry, 11 rue de Grenelle 75007 Paris.

■ L'ATHAREP (Association pour le travail des handicapés dans la recherche publique) a organisé le 17 juin 1991, au CNRS, un séminaire sur le thème "La personne handicapée et son entourage professionnel : une adaptation réciproque".

Contact : M.A. Letrouit, tél 44 27 59 70.

■ Les assises nationales de la recherche juridique organisées par la DRED (Direction de la recherche et des études doctorales du ministère de l'Education nationale de la jeunesse et des sports) se sont tenues à Paris les 11 et 12 avril 1991. De très nombreux enseignants de Paris I y ont participé.

■ Le Centre Georges Pompidou et le Centre Galilée ont accueilli le samedi 25 mai un colloque sur le thème "Religions, laïcité, intégration" coorganisé par **Madame Hélène Ahrweiler** et **Monsieur René Passet** en présence du ministre des relations avec le Parlement, notre collègue **Jean Poperen**.

REPERES

ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS

AU NIVEAU ACADEMIQUE :

Rappelons l'existence du service académique des affaires sociales du Rectorat de l'Académie de Paris qui est chargé de la gestion des actions spécifiques suivantes :

1) au titre des études des enfants :

- l'aide aux trousseaux ;
- classes de découvertes, classes culturelles transplantées, classes de patrimoine ;

. séjours linguistiques ;
. voyages culturels à l'étranger de + 24 H organisés par les établissements scolaires.

2) au titre des loisirs et vacances des enfants :

- l'aide aux trousseaux ;
. colonies de vacances, centres de vacances collectifs pour adolescents, centres sportifs de vacances ;
- l'aide aux vacances familiales.

3) au titre de l'accueil :

- les consultations gratuites ;
. consultations juridiques,
. consultations planification et éducation familiale.

4) au titre de l'environnement social :

- l'aide au logement locatif.
Contact : N. Laurent, service académique des affaires sociales, 7 rue de la Sorbonne 75005 Paris, tel 40 46 20 35.

AU NIVEAU NATIONAL :

Prestations d'action sociale (quelques taux retenus pour 1991) ; certaines sont fondées désormais sur le quotient familial et non plus sur l'indice.

Prestations	Taux moyen de réf. (en francs)
* Allocation de garde (taux journalier pour enfant de moins de 3 ans).....	32,20 (à titre de mesure transitoire)
* Allocation aux mères séjournant en maison de repos avec leurs enfants (taux journalier).....	110,00
* Séjour d'enfants (taux journalier moyen de réf. limite annuelle 45 jours)	
- en centre de vacances avec hébergement	
. enfant de moins de 13 ans.....	35,20
. enfant de 13 à 18 ans.....	53,45
- en centre de loisirs sans hébergement (enfant de moins de 18 ans)	
. journée complète.....	25,50
. demi-journée.....	12,75
- en maison familiale ou villages familiaux de vacances et gîtes de France (enfants de moins de 18 ans)	
. pension complète.....	37,10
. autres formules.....	35,20
* Séjour mis en œuvre dans le cadre éducatif	
. 21 jours consécutifs.....	366,00
. plus de 4 jours et moins de 21 jours (taux journaliers plafonné).....	17,00
* Séjour linguistique (taux journalier moyen dans la limite de 21 jours par an)	
. enfants de moins de 13 ans.....	32,50
. de 13 à 18 ans.....	53,45
Mesures concernant les enfants handicapés ou infirmes	
* Séjour en centres de vacances spécialisés pour handicapés (taux journalier).....	100,80
* Séjour en maison ou villages familiaux de vacances pour enfants handicapés de moins de 20 ans	
. pension complète.....	37,10
. autres formes de séjour.....	35,20
* Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (taux mensuel).....	770,00
* Allocation mensuelle spéciale pour enfants atteints d'une maladie chronique ou d'une infirmité et poursuivant des études ou un apprentissage au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans.....	571,56

NOUVEAU CALENDRIER SCOLAIRE

ZONE	1991-1992			1992-1993		
	A	B	C	A	B	C
Rentrée scolaire	Mardi 10 septembre 1991			Jeudi 10 septembre 1992		
Vacances de Toussaint	Du samedi 26 octobre 1991 au lundi 4 novembre 1991			Du samedi 24 octobre 1992 au lundi 2 novembre 1992		
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 1991 au lundi 6 janvier 1992			Du samedi 19 décembre 1992 au lundi 4 janvier 1993		
Vacances d'hiver	Du samedi 15 février 1992 au lundi 2 mars 1992	Du samedi 22 février 1992 au lundi 9 mars 1992	Du samedi 29 février 1992 au lundi 16 mars 1992	Du samedi 27 février 1993 au lundi 15 mars 1993	Du samedi 20 février 1993 au lundi 8 mars 1993	Du samedi 13 février 1993 au lundi 1er mars 1993
Vacances de printemps	Du samedi 11 avril 1992 au lundi 27 avril 1992	Du samedi 18 avril 1992 au lundi 4 mai 1992	Du samedi 25 avril 1992 au lundi 11 mai 1992	Du samedi 24 avril 1993 au lundi 10 mai 1993	Du samedi 17 avril 1993 au lundi 3 mai 1993	Du samedi 10 avril 1993 au lundi 26 avril 1993
Vacances d'été	Du mercredi 8 juillet 1992 au jeudi 10 septembre 1992			Du mercredi 7 juillet 1993 au jeudi 9 septembre 1993		

La zone A comprend les académies de Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble.

La zone B comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

La zone C comprend les académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

En 1991-1992, l'académie de Grenoble sera, à titre exceptionnel, placée hors zone pour les vacances d'hiver et en zone B pour les vacances de printemps.

TEMPS LIBRE



MEDITATIONS

Une collègue a retrouvé pour nous ces propos d'Albert Méglin extraits du livre "l'Audace de connaître" :

"Par le travail sur soi qui va suivre :

- Chacun peut devenir un centre de rayonnement
- Chacun en rayonnant de bonté, de lucidité, d'activité bienveillante et efficace en faveur de tous
- Chacun en rayonnant de sagesse, de calme, de résolution placide
- Chacun en parlant le moins possible, en

donnant l'exemple de la tâche fermement bien accomplie pour le bien de tous

- Chacun en évitant toute critique, tout esprit négatif, toute polémique, mais œuvrant en être humain équilibré, sensible, possédant de l'intelligence, du cœur

- Chacun, ainsi, fera s'étendre et se propager la douce mais intrépide révolution humaine, celle de l'intelligence du cœur et du service".

COMMUNICATION

■ ORGANIGRAMME A PARIS I

Par arrêté du 7 juin 1991, le Président Georges Haddad a officialisé le nouvel organigramme de notre université.

Outre les services de la présidence, celui-ci distingue les services communs, les services centraux, l'administration des composantes (UFR, instituts, départements), l'administration des centres, les services sociaux et de médecine préventive et les organismes interuniversitaires. Le Secrétaire général est chargé de sa diffusion.

Contact : Tristan Chalon, Secrétaire général, centre Panthéon, 46 34 97 05.

■ CONTRAT QUADRIENNAL

La signature du contrat de 4 ans entre l'université et le ministère est reportée au printemps 1992 pour l'ensemble des universités parisiennes. Les services concernés de Paris I ont remis "l'état des lieux" demandé, fin mai, pour qu'il puisse faire l'objet d'un premier examen par nos instances délibératives. Cette étape, préparée par une réunion le 21 juin de la commission "Programmation et moyens" du conseil d'administration, précède celle de la mise au point du projet

d'établissement. Celui-ci est destiné à formuler des propositions d'objectifs et de moyens qui seront soumis à la négociation ultérieure avec le ministère. Les conseils centraux de l'université seront saisis de l'examen de "l'état des lieux" au cours de leurs séances de juin et juillet prochains. Prochaine étape, après la rentrée de septembre...

■ MODERNISATION

Epicure et le SODIP mènent une réflexion conjointe pour améliorer les objectifs et les instruments de communication interne et externe de notre université. Aidés par les réponses au questionnaire Epicure du 9/01/91 transmis aux responsables des composantes et des services, nous avons bénéficié également du diagnostic et des doléances de représentants étudiants et d'associations (le bilan des réponses au questionnaire - état des lieux - a été diffusé en retour à tous les responsables d'UFR et de services).

Sont à l'étude :

- La préparation de supports écrits pour diffusion grand public et entreprises (plaquette Paris I de 4 pages) ; le développement des relations avec la

presse écrite et audiovisuelle.

- Un dispositif renforcé d'accueil et d'informations en vue d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et le partenariat avec les entreprises et organismes extérieurs.

- Des instruments de télédiffusion d'informations générales ou ciblées pour les étudiants par affichage électronique sur des terminaux situés dans les centres et accessibles aux handicapés (1ère étape: les services centraux ; 2ème étape : les UFR)

- Un réseau télématique interne permettant d'améliorer la communication administrative entre les services et les UFR (boîtes aux lettres électroniques) et susceptible d'extension à d'autres fonctions. Les annuaires des personnels...

La réflexion se poursuit avec l'aide de la division CEM et de collègues motivés par ces sujets. Les responsables "communication" des composantes sont invités à se faire connaître.

Contact : Michel Bousez, responsable du service central de communication, EPICURE, 46 34 97 41.

AGENDA

■ Les prochains conseils centraux :

CEVU : 27 juin
CS : 1er juillet
CA : 2 juillet

■ Prochaine réunion de la Commission consultative paritaire de Paris I (CCP) : lundi 8 juillet.

■ Vacances d'Eté 1991 : du lundi 15 juillet 1991 au lundi 02 septembre 1991.

■ Réponses à la question de la page 9 :
V^e : Arago, Cujas, Vauquelin, St Jacques,

Rollin - VI^e : Rue du Four - XV^e : St Charles - 92 : Sceaux, Bourg-le-Reine.

CONCEPTION :

EPICURE, service de communication de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Présidence de l'Université, 12 place du Panthéon Paris 5^e, Tél (1) 46 34 97 41, Fax (1) 46 34 20 56,

Responsable Michel BOUSEZ

RÉALISATION ET DIFFUSION :

Services de la Présidence, de la Reprographie Sorbonne et de la Division CEM.

Grâce aux informations fournies par les membres de l'Université de Paris I, ce journal est réalisé par Anne-Marie NOTÉ et Frédérique DE LATORRE.

Les informations doivent parvenir à EPICURE avant le 15 de chaque mois.

Pour septembre-octobre, le 15 septembre 1991.

CONTACT : Anne-Marie NOTÉ, Epicure, Centre Panthéon Tél : 46 34 99 41.

MISE EN PAGE : Valérie DAMBREVILLE
MAQUETTE : Patrice OLIVIER / CEM 91 / Q X Press